



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 24 mai 2024

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DE LA VIENNE

Le vendredi 17 mai 2024, la commission départementale d'aménagement commercial de la Vienne a statué sur le projet suivant :

- création d'un ensemble commercial de 4262m² par la création d'une surface commerciale non alimentaire à enseigne Action de 900 m² sur la commune de Jardres dans la zone d'activités de La Carte, projet présenté par la SAS La Maison du Treizième

Avis favorable (6 favorables, 1 abstention).

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.f



7, place Aristide Briand - 86000 Poitiers